CONDITIONS DE RESERVATION

CONDITION DE RESERVATION : La réservation devient effective avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente. Nos frais de réservation sont de 25€ (frais de dossier). La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnelle. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer, ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping Le Galet. **Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.**

Les enfants sont sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et juridiquement responsables, notamment lorsqu'ils utilisent les jeux et l'espace aquatique mis à leur disposition.

Emplacement de Camping : Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, avec électricité 10 Ampères, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures (piscine, citysport...).

Location : Les hébergements locatifs sont équipés (voir descriptif). Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatif. Le Camping Le Galet se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Dans une même série tous les mobil-homes ne sont pas identiques. Aucune contestation ne pourra faire l'objet d'une contrepartie financière.

Pour les emplacements et les mobil-homes : Les places sont attribuées par ordre d'enregistrement par la direction qui se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur. **Aucun numéro d'emplacement ne sera communiqué à l'avance.**

ARRIVEE : Le solde du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client. Hébergement locatif : la remise des clés se fait à partir de **16H. 2 chèques de cautions (non encaissés) ou une pré autorisation par carte bancaire (non débitée) vous sera demandée : 350€ comprenant la dégradation, la casse éventuelle et 90€ pour l'état du ménage. Votre caution vous sera restituée après l'état des lieux du mobil-home (pendre rendez-vous à l'arrivée).**

DEPART : Le jour du départ l'hébergement locatif doit être **libéré avant 11H.** Il sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour, déduction faites des indemnités retenues pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclue pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celui-ci. **Si l'hébergement n'est pas nettoyé à votre départ votre caution de 90€ ne vous sera pas restituée.**

ANIMAUX : Nos amis sont les bienvenus, ils sont sous la garde et la surveillance de leur maître qui s'engage à respecter la propreté de leur environnement. Le Carnet de santé et de vaccination à jour, doit être présenté à votre arrivée. Les chiens doivent être tenus en laisse. **Les chiens de 1ère et 2ème Catégorie ne sont pas acceptés.** Toute personne se présentant avec un chien non déclaré sur le contrat de réservation, se verra refuser l'accès au camping, les avances de paiement ne seront pas remboursées.

DROIT A L'IMAGE : Lors de votre séjour dans notre camping, vous êtes susceptible d'être pris en photo ou filmé pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaire, site internet, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

TENUE ET SECURITE : La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toutes personnes qui manqueraient gravement au respect du règlement intérieur ou qui auraient donnés de fausses informations concernant les occupants d'une parcelle. Nous vous demandons de faire assurer vos caravanes et vos tentes contre tous les risques. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des biens du client par autrui.

Les barbecues à braise sont interdits, les barbecues électriques sont acceptés, les barbecues à gaz tolérés.

ANNULATION ET MODIFICATION – Retard/Départ Anticipé :

Modification de votre réservation : En l'absence d'un message de votre part, indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation, les arrhes versées resteront acquises à l'exploitant.

Prestations : Le solde du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client. Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) de votre fait, ne pourra donner lieu à un remboursement.

Annulation : Dans le présent contrat, le camping Le Galet propose une assurance annulation et interruption de votre séjout via le partenaire Gritchen Affinity – Campez Couvert.

Cette assurance est facultative et représente 3,5% du coût du séjour. Nous vous recommandons fortement d'y souscrire (non obligatoire mais conseillée).

Toute souscription à l'assurance annulation devra se faire au moment de la réservation. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation, elle est non remboursable. En cas d'annulation, le client devra impérativement avertir le camping de son désistement dès la survenance d'un évènement empêchant son départ, par courrier ou par email (la date de réception détermine la date d'annulation). Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site : www.campez-couvert.com ou sur demande auprès du camping et sur notre site Internet : www.camping-galet.com), le client devra aviser l'assureur dans les 5 jours et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs :

- En ligne par Internet : www.campez-couvert.com
- Par email : sinistre@campez-couvert.com
- Par courrier : Gritchen Tolède & Associés - Service sinistres
  27 rue Charles Durand CS 70139 – 18021 BOURGES Cedex

En cas d'interruption ou annulation du séjour par un client n'ayant pas souscrit à l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera possible par le camping. Ce dernier ayant proposé l'adhésion à l'assurance annulation.

Tarifs : Les prix indiqués sont valables pour la saison 2027 et correspondent à 1 nuit ou à 1 semaine, ils sont en €, TVA incluse.

Frais supplémentaires obligatoires : Taxe de séjour (variable selon la commune) et éco-participation.

LITIGE : En cas de litige, et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Seuls les tribunaux de Béziers sont compétents.

CM2C, Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 49 rue de Ponthieu, 75 008 PARIS. Tél. : 01 89 47 00 14 | Mail : litiges@cm2c.net
Site internet : https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php

Bureau d'accueil :
La réception est ouverte de 8h30 à 19h00, 7j/7
Sauf le samedi en juillet - août de 8h à 19h30

Invités de nos campeurs : Ils doivent impérativement se présenter à la réception et ils laisseront leur véhicule à l'extérieur du camping.

Circulation/Voiture : Le véhicule compris dans le forfait doit stationner sur la parcelle louée ou sur la place de parking qui lui a été attribuée.
Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de brancher votre véhicule électrique ou hybride sur le réseau électrique du camping.

Sanitaires : Ils doivent être laissés dans l'état de propreté trouvé à l'arrivée. Les jeux et les vélos sont interdits à l'intérieur.

Bruit et Silence : L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

L'espace aquatique : est strictement réservé à la clientèle du camping. Le règlement complet est affiché à l'entrée de la piscine.

Bracelet : Un bracelet par personne vous sera posé lors de votre arrivée. Il devra être porté visiblement au poignet durant la totalité du séjour afin d'éviter l'accès au camping à toute personne étrangère qui pourrait créer le trouble et des nuisances.

Le port du bracelet est obligatoire